



**HAL**  
open science

# Villes maghrébines en situations coloniales, les acteurs de leur production et leurs archives (XIX e -XX e siècles)

Charlotte Jelidi

► **To cite this version:**

Charlotte Jelidi. Villes maghrébines en situations coloniales, les acteurs de leur production et leurs archives (XIX e -XX e siècles). Charlotte Jelidi. Les villes maghrébines en situations coloniales, IRMC-Karthala, 2014. halshs-01132004

**HAL Id: halshs-01132004**

**<https://shs.hal.science/halshs-01132004>**

Submitted on 15 Mar 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

**Draft de l'introduction de l'ouvrage *Les villes maghrébines en situations coloniales* dirigé par Charlotte Jelidi, IRMC-Karthala, Tunis-Paris, 2014.**

## **Villes maghrébines en situations coloniales, les acteurs de leur production et leurs archives (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)**

Charlotte JELIDI

Les villes maghrébines subirent de plein fouet les effets de l'assujettissement politique des pays conquis brutalement par les armées françaises et de l'instauration d'une colonisation qui a pris différentes formes (colonie, puis départements dans le cas de l'Algérie ; protectorat en Tunisie et au Maroc) et s'est imposée pendant des durées inégalement longues (1830-1962 pour l'Algérie ; 1881-1956 pour la Tunisie ; 1912-1956 pour le Maroc). Ces effets furent de nature économique, sociale, culturelle, mais aussi démographique et urbanistique. S'ils se firent sentir partout dans tous ces domaines, ce fut toutefois de manière inégale ou différente selon les pays, les régions et les villes elles-mêmes, selon les périodes et les moments de la colonisation. Pour ce qui est, par exemple, de la transformation du cadre physique et matériel des villes, celles anciennes (*médina*, *kasbah* et *mellah*) furent le théâtre de destructions, totales ou partielles ; d'autres furent transformées et/ou partiellement conservées ; des quartiers neufs furent construits à l'intérieur et à l'extérieur des murailles des anciennes cités ; des villes nouvelles furent planifiées et sortirent de terre ; des bidonvilles, des *noual*as et d'autres formes d'habitat précaire se développèrent aux marges des agglomérations, surtout lors de la grande crise économique et sociale des années 1930, de la période de la Seconde Guerre mondiale et des années qui suivirent. Tissus urbains et paysages architecturaux se transformèrent – et/ou furent transformés – profondément, dans un temps relativement court <sup>1</sup>.

La communauté scientifique a, de longue date, été plutôt attentive à ces processus, qu'il s'agisse des changements – pour ne pas dire les bouleversements – qui ont affecté les centres urbains anciens ou de la genèse des quartiers neufs. Les travaux qui y ont été consacrés n'ont cessé de se multiplier au cours des deux dernières décennies, tandis que, dans le même temps, les spécialistes des disciplines que l'on pourrait tenir pour pionnières (géographes, sociologues, anthropologues) ont été rejoints par d'autres spécialistes, historiens, historiens de l'art, urbanistes et architectes. Pour autant, si les formes architecturales et urbaines, tant celles projetées [et] que celles produites, ont jusqu'à ce jour fait l'objet de la plupart des études, les processus qui ont produit ces transformations architecturales et urbaines le sont sensiblement moins.

Le programme collectif de recherche *Villes maghrébines en situations coloniales*, engagé en 2009 à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (Tunis), dont cet ouvrage est le résultat, s'est évidemment nourri des nombreux et riches travaux antérieurs sur la question. Il s'est fixé un double objectif : faire en sorte, d'une part, que les contributions de ses participants viennent compléter la connaissance et la compréhension de ces divers processus de transformation des villes que nous venons d'évoquer, en visant principalement à documenter les thèmes jusqu'alors les plus négligés ; et c'est justement pour tenter de combler ces lacunes, surtout les plus béantes, que nous avons défini le second objectif, à savoir identifier, exploiter et valoriser au maximum les fonds d'archives, souvent inédits, qui se rapportent directement ou indirectement à ces entreprises de transformation urbaine, et dont le potentiel nous semblait trop sous-estimé.

### **Des villes en situations coloniales**

---

<sup>1</sup> Loin de nous l'idée de faire de la période coloniale le point de départ des transformations urbaines de ces villes. Nous rappelons donc qu'avant même l'établissement de la colonisation française, une ère de réformes avait été ouverte au Maghreb dans le sillage de la promulgation des *tanzimat* ottomanes. Pour plus de précisions sur ce sujet, nous renvoyons, entre autres ouvrages, aux travaux d'Odile Moreau (2009), de Nora Lafi (2009) et de Leïla Ammar (2007 ; 2012).

Avant toute autre considération, une précision sémantique s'impose : l'expression « situations coloniales » ne fait pas strictement référence à la notion développée (au singulier) par Georges Balandier à l'aurore des décolonisations nord-africaines (Balandier, 1951), et qui fut si abondamment réemployée, jusqu'à en être parfois pervertie, que certains auteurs lui préférèrent les termes « moment colonial » (R. Bertrand, 2006). En vérité, ce que nous voulions faire était d'étudier la manière dont les villes maghrébines ont été transformées durant les temps de la colonisation, dès lors que les situations de domination alors imposées génèrent des contextes inégalitaires, dans lesquels se nouent toute une gamme de rapports entre « colons » et « colonisés », qui, s'ils expriment le plus souvent des rapports de force, ne peuvent pourtant pas être réduits à leurs seules dimensions de domination, d'allégeance(s) ou de résistance(s). Autrement dit, notre but était d'appréhender ces transformations, en tant que processus collectifs complexes, co-produites en quelque sorte par tout un système d'acteurs – institutionnels ou non institutionnels, européens et maghrébins, juifs et musulmans – et comme le résultat ici d'accointances, d'alliances ou d'accords, intéressés ou pas, là de conflits, de désaccords, de résistances, et ailleurs encore de compromis, mais aussi comme tantôt le fruit d'une action programmée et tantôt celui des circonstances, des hasards, quand ce n'est pas la simple conséquence des inerties du système.

C'est donc volontairement que nous employons ici, au pluriel, l'expression « situations coloniales », puisqu'il s'agit pour nous de considérer les situations particulières qui découlent des colonisations. Or, ces situations se caractérisent certes par des traits communs aux trois pays du Maghreb (ruptures administratives, réglementaires, démographiques, etc.), mais aussi par leurs déclinaisons particulières, qui distinguent chacun des pays considérés et qui affectent aussi les échelles locales – les régimes municipaux sont par exemple susceptibles de contribuer à l'existence de « situations coloniales » spécifiques aux différentes villes où ils ont été institués, alors qu'elles appartiennent à un même territoire colonisé. Nous ne citerons qu'un exemple, au Maroc : les principales villes du pays ont été rapidement érigées en municipalités après l'instauration du protectorat. Et si la plupart des conseils municipaux étaient mixtes (comportant une part, non égale, d'Européens et de Marocains musulmans et israélites) et composés de membres nommés par l'autorité coloniale dans le but de s'assurer de leur fidélité, il a existé d'autres formes d'organisation municipale ; dans la ville frondeuse de Fès en particulier, en plus d'un conseil municipal européen, deux conseils municipaux exclusivement indigènes, l'un musulman, l'autre israélite, ont été créés. Leurs membres étaient élus (bien entendu sous le contrôle de l'autorité coloniale), et ces comités, loin d'avoir un simple rôle consultatif, ont été les caisses de résonance des aspirations de la population indigène de Fès, en matière d'aménagement urbain notamment. Bien évidemment encore, les situations coloniales diffèrent selon les moments considérés. Ainsi, la tragique parenthèse vichyste, n'a pas été sans effets sur les situations coloniales : les lois raciales promulguées en France furent appliquées en Tunisie et au Maroc et le décret Crémieux qui accordait la citoyenneté française aux juifs d'Algérie fut abrogé. Les populations indigènes juives, et aussi dans une moindre mesure les populations musulmanes, eurent à souffrir d'un statut encore moins enviable que ceux qu'ils avaient avant la promulgation des lois raciales. Exclus de la fonction publique, des conseils municipaux, des professions libérales, etc. ils ne purent que très marginalement participer aux processus de fabrication des villes durant le moment vichyste.

## **Historiographie et archives**

On pourrait penser que l'une des causes du renouveau historiographique que nous avons noté réside dans le fait que, avec le temps, le moment colonial s'éloigne, facilitant ainsi, pour les chercheurs, la mise à distance de leur objet, les rendant moins sensibles aux discours idéologiques produits durant le moment colonial et favorisant, pour tout dire, une analyse plus circonstanciée des phénomènes – en l'occurrence, urbains – qu'ils étudient. Pourtant, le débat – pour ne pas dire la polémique – suscité(e) récemment en France par la présentation d'un projet de loi qui attribuait un « rôle positif » à la colonisation<sup>2</sup> (française) a, par la pléthore de points de vue, d'articles de presse, de dossiers dans des revues spécialisées, voire d'essais, qui l'ont nourri, et par sa virulence, rappelé que, de part et d'autre

---

<sup>2</sup> Malgré les débats suscités par le projet de loi, celui-ci a été voté pour donner lieu à la Loi n° 2005-158, du 23 février 2005, portant « reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés ». Le « caractère positif » de la colonisation figure dans le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 4 de cette loi. Cet alinéa a été supprimé par le décret n° 2006-160, en date du 15 février 2006.

de la Méditerranée, les plaies de la colonisation étaient encore ouvertes, sinon encore béantes et que l'heure du dépassement des passions, qu'appelait de ses vœux Daniel Rivet dès la fin des années 1980 (Rivet 1989, 32), n'avait sans doute pas encore tout à fait sonné. On aurait pu penser pourtant que, au fur et à mesure que l'accès aux archives de la période était ouvert, leur inventaire et leur exploitation permettraient des analyses plus sereines, pour ne pas dire plus objectives, des différents pans de cette période de l'histoire – et, en particulier, de celui qui nous intéresse ici, à savoir la fabrication et la transformation des villes.

Quoi qu'il en soit cependant, de ces controverses, l'intérêt pour la transformation des villes en situation coloniale est allé croissant, ce qui a donné lieu, avant même les indépendances, à une profusion d'études et de travaux, réalisés, à des échelles très variées, par des spécialistes de disciplines très diverses et couvrant une multitude de thèmes. Les villes maghrébines et les transformations qu'elles ont connues à l'époque coloniale ont intéressé une poignée d'historiens dès les années 1950 (notamment Sebag, 1951 ; Kaddache, 1951 ; Miège, 1953), mais ce sont des géographes et des sociologues qui leurs ont consacré le plus grand nombre de travaux. Dès 1952, Pierre George consacre quelques pages à Tunis et à Casablanca dans son ouvrage *La ville, le fait urbain à travers le monde* (George, 1952, 272-288), étudiant les effets de la colonisation sur les structures et les fonctions urbaines. Au moment des décolonisations, les travaux se multiplient. Qu'ils analysent l'ensemble des mutations institutionnelles et sociales induites par la colonisation au Maghreb comprises celles qu'ont connues les villes, ou qu'ils se concentrent sur ces dernières, des géographes et des sociologues, souvent engagés politiquement – notamment André Prenant (1956), Jacques Berque (1959 ; 1962), Jean Pelletier (1959), Charles André Ageron (1964), André Nouschi (1962 ; 1964), etc.<sup>3</sup> – traitent de la morphologie des cités, des fonctions urbaines et des mutations sociales, à partir de données démographiques, de la cartographie, et d'observations faites sur le terrain. Nombreux sont les chercheurs de cette génération qui pointent les problèmes d'urbanisme induits par la colonisation, au premier rang desquels figurent la paupérisation des villes anciennes et le développement des bidonvilles (Adam 1949 ; 1950 ; Sebag, 1958 ; R. Descloîtres, Reverdy, C. Descloîtres 1961). Au cours des décennies 1970, et 1980, une seconde génération de géographes, et de sociologues, menant des études urbaines et sociales continuent à s'intéresser aux transformations des villes à l'époque coloniale. Entre autres, le centre d'études et de recherche URBAMA (Urbanisation du monde arabe<sup>4</sup> devenu depuis 2004 l'EMAM, Équipe monde arabe et méditerranée), ses chercheurs et les nombreux doctorants qu'ils ont formés furent prolifiques sur les villes maghrébines (entre autres Signoles, Belhedi, Miossec, Dlala, 1980 ; Troin, 1985<sup>5</sup> ; Escallier, 1984). Des urbanistes ont également contribué, dans les années 1980, à la connaissance du développement des villes ; en Tunisie, Jellal Abdelkafi a consacré une imposante thèse à la *médina* de Tunis (Abdelkafi, 1986), retraçant les transformations de ses formes, de ses fonctions et de la société qui l'habite.

À partir des années 1980, avec l'ouverture, certes toute progressive, des archives, un renouveau historiographique est en marche, les historiens, avec leurs méthodologies et leurs sources particulières, investissant un champ d'étude qu'ils avaient jusque là délaissé. L'inflation éditoriale qui en est résulté a approximativement suivi le même rythme que l'inflation documentaire, tant il est vrai que problématiques et corpus documentaires se sont nourris mutuellement, rappelant ce qu'Antoine Prost écrivait, presque sous forme d'adage : « Il n'y a [...] pas de question sans document [...]. Il n'y a pas davantage de document sans question » (Prost, 1996, 80-81). Les premiers travaux d'historiens et d'historiens de l'art ont étudié les transformations des villes maghrébines à l'époque coloniale à travers le prisme du politique, en tant qu'elles représenteraient de manière particulièrement explicite une des formes matérielles de la domination coloniale, normée par un certain nombre d'institutions et imposée à la population. On peut émettre l'hypothèse que si cette approche a été dominante, c'est parce que les sources documentaires publiées dans des revues spécialisées durant la période coloniale elle-même et les ouvrages émanant directement des autorités de l'époque ou de ceux qui défendaient les intérêts de la colonisation, constituaient les principaux matériaux (et parfois les seuls) à disposition des chercheurs, lesquels ont dû en conséquence, pendant de longues années, se contenter d'étudier les

---

<sup>3</sup> Beaucoup se sont déclarés anti-colonialistes. Jean Dresch dans la préface de l'ouvrage *L'Algérie passé et présent. Le cadre et les étapes de la constitution de l'Algérie actuelle* explique que c'est « pour expliquer qu'il y a de l'autre côté de la Méditerranée un peuple digne et une nation, [qu'] il fallait en retracer l'histoire » (Dresch in Lacoste, Nouschi, Prenant, 1960, 9).

<sup>4</sup> En 1977, est créé à Tours le Laboratoire Urbanisation, réseaux urbains et régionalisation au Maghreb, qui devient, en 1982, URBAMA.

<sup>5</sup> En particulier le chapitre 17 écrit par Jean-Marie Miossec : « Citadins, néocitadins et organisation spatiale », (*op. cit.*, 256-278).

discours doctrinaux émanant des protagonistes officiels des grands projets architecturaux, les plans d'aménagement et les architectures publiques remarquables.

Entre les discours de la propagande coloniale qui vantent le modernisme et le grand œuvre de la colonisation, et les résultats des premiers travaux scientifiques qui, en insistant sur l'explosion démographique, la crise sociale, la ségrégation ethnique, les mauvaises conditions de vie de la majorité de la population urbaine, participaient d'une entreprise de dénonciation de la colonisation<sup>6</sup>, les villes maghrébines de l'époque coloniale ont pu apparaître, à certains chercheurs, constituées d'entités urbaines parfaitement distinctes, juxtaposées, avec leurs réalités propres. Les analyses qui en rendent compte, basées principalement sur l'étude des plans et des discours, aboutissent à une image quasi essentialiste et réifiée des différentes composantes urbaines. Exemple est à ce titre la thèse de Janet Abu Lughod (1981) qui, à partir de l'exemple *rbati*, qualifie l'urbanisme lyautéen au Maroc de ségrégationniste<sup>7</sup> en étudiant les plans d'aménagement et les discours à connotations parfois racistes d'un Lyautey ou d'un Prost<sup>8</sup>. Comme de nombreux travaux menés au cours des deux dernières décennies, celui-ci est mené sur le mode de la dénonciation, tout au moins de la contestation de la colonisation. Les autres travaux d'historiens et d'historiens de l'art publiés à cette époque, et ce jusqu'à la fin des années 1990, sont plus nuancés dans leur analyse, mais tous s'intéressent aux villes maghrébines à l'époque de la colonisation française à travers leur seule dimension politique et symbolique (Rabinow, 1975 ; Béguin *et al.*, 1983 ; Wright, 1991 ; Coquery-Vidrovitch, Goerg, 1996, etc.).

L'historiographie marque une première inflexion à la suite de l'ouverture des archives administratives conservées en France : archives diplomatiques à Nantes, archives nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence et archives du Service historique de l'armée de terre (SHAT) à Vincennes. Certes, la plupart des chercheurs continuent de s'intéresser principalement à la dimension politique des conceptions urbanistiques et architecturales opérées par les autorités de chacun des territoires où se situent les villes considérées : en conséquence, leurs travaux portent principalement sur la planification des villes et les grands projets d'édilité et d'aménagement urbain, ce qui, si l'on s'en tenait à une vision superficielle, pourrait être tenu pour une simple continuation des thématiques antérieurement privilégiées, si, progressivement, les analyses ne gagnaient en complexité et ne se détachaient de plus en plus des images que voulait diffuser le discours colonial.

Ce renouveau historiographique peut être aujourd'hui poursuivi, grâce à des fonds documentaires inédits ou encore peu étudiés, qui permettent désormais, parce qu'ils éclairent sur le rôle d'acteurs jusqu'alors pratiquement exclus de l'historiographie, de mieux cerner le pourquoi et le comment des grandes options relatives au développement et à l'aménagement des villes, en particulier dans les domaines architecturaux et patrimoniaux. Dans le même temps, ces fonds permettent de porter une attention plus grande aux influences des particularités (historiques et sociales) et des conjonctures économiques locales sur les mises en œuvre de ces grandes options urbanistiques, architecturales et patrimoniales. Ils rendent également possibles de nouvelles tentatives pour croiser des terrains qui, jusqu'alors, n'avaient jamais été recoupés ou ne l'avaient été qu'incidemment. Il faut donc apprécier à sa juste valeur le fait que ces fonds nouveaux d'archives qui étaient demeurés enfouis en des lieux généralement inaccessibles aux chercheurs, se soient progressivement ouverts à eux. Généralement conservés au Maghreb, ces fonds – constitués des archives des municipalités de villes « secondaires », de celles des anciens services du Protectorat marocain ou tunisien ou du Gouvernement de l'Algérie, de documents divers réunis dans des fonds privés, de collections regroupées dans des photothèques,

---

<sup>6</sup> Nous faisons référence ici aux travaux pionniers de Jacques Berque (1958), Charles-André Julien (1964), ou encore Charles-Robert Ageron (notamment 1973), pour ne citer qu'eux. Tous abordent à une occasion ou à une autre la transformation des villes en situations coloniales, sans que ce soit toujours le sujet principal de leurs études.

<sup>7</sup> Une conception semblable a été soutenue dans des travaux publiés en France, notamment dans un article écrit à trois mains par Michèle Jolé, Abdelkader Khatibi et Mona Martensson (1975).

<sup>8</sup> Depuis lors, différents travaux ont montré que, hormis pendant la période vichyste, aucune loi imposant une séparation physique des communautés dans l'espace urbain ne fut promulguée dans aucun des territoires maghrébins soumis à la domination française. Au contraire, au Maroc par exemple, les archives municipales, en particulier celles qui permettent de consulter les permis de bâtir, montrent clairement que les populations indigènes, en particulier celles composant les notabilités ou les élites locales, furent actives dans la construction des villes nouvelles (Garret, 2002), qu'elles en furent même, parfois, les premiers promoteurs, comme ce fut le cas à Fès (Jelidi, 2012). Si ségrégation il y eut – ce qui n'a jamais été sérieusement nié par les chercheurs –, celle-ci fut plus souvent sociale que raciale, ce que de nombreux travaux de géographes avaient montré, pour la Tunisie, à partir d'observations de terrain, comme ceux de Pierre George dès 1952 (George, 1952). Nous renvoyons aussi à l'ouvrage de Pierre Signoles, Amor Belhedi, Jean-Marie Miossec et Habib Dlala (1980), en particulier au chapitre intitulé : « D'une ségrégation ethnique à une ségrégation sociale », (*op. cit.*, 18-24), dans lequel les auteurs évoquent un « zonage ethnico religieux » accentué par la pénétration européenne puis qui s'est transformé en ségrégation sociale entre les deux-guerres.

etc.) – permettent justement le renouvellement des questionnements et la formulation de nouvelles problématiques.

Reste que les lieux qui les conservent ne sont pas conçus pour recevoir un public de scientifiques et que leur accès n'est pas sans poser à ceux-ci de sérieux problèmes. Les chercheurs doivent souvent déployer patience et trésors de persuasion pour convaincre ceux qui les conservent de les laisser y accéder. Et même lorsque les fonds sont conservés par des institutions étatiques, il n'est pas rare que le chercheur se heurte à des comportements qui tendraient à faire penser que ce patrimoine national ou local a été privatisé ! Certains responsables exercent ainsi une sorte de captation des archives dont ils ont en charge la conservation, en vue d'hypothétiques travaux de recherche personnels, tandis que d'autres fonds sont, de fait, interdits ou étroitement contrôlés, parce que les responsables craignent que les documents qu'ils renferment puissent être utilisés à des fins de contestation politique ou pour révéler un certain nombre de comportements des personnages éminents de l'État. Par ailleurs, lorsque les archives sont celles d'un service administratif qui a fonctionné durant la période coloniale, mais aujourd'hui disparu, il n'est pas rare qu'elles aient été disséminées, à différentes périodes, entre plusieurs institutions « héritières », et qu'elles se trouvent aujourd'hui dispersées entre de nombreux locaux dont personne ne détient la liste exacte et ne sait précisément ce qu'elles renferment. Inutile, évidemment, d'évoquer longuement les pertes de substance liées à des déménagements répétés et la nécessité où se trouve le chercheur de consacrer beaucoup de temps à reconstituer des séries cohérentes, avant même de pouvoir commencer à s'engager dans le travail qu'il comptait faire. Les choses se compliquent encore un peu plus lorsque les archives sont aux mains de particuliers jaloux de leur propriété. Ainsi, plusieurs participants de notre programme n'ont pu obtenir le sésame pour accéder aux fonds qu'ils voulaient étudier, malgré les efforts qu'ils ont déployés et la bonne volonté qu'ils ont manifestée. Un exemple suffira à montrer la gravité du problème : le fonds de l'architecte et urbaniste Victor Valensi est en la possession du propriétaire du cabinet tunisois qui a pris la suite de l'architecte ; aucun des chercheurs qui lui a demandé l'autorisation de le consulter n'a reçu de réponse positive ; or, ce fonds est conservé dans de très mauvaises conditions et périclite lentement, tandis qu'une page entière de l'histoire des villes tunisiennes reste impossible à écrire. Terminons toutefois sur une note plus optimiste ! Nous pouvons en effet constater, au Maroc, que commence à se manifester une prise de conscience institutionnelle de la fragilité des archives et de la nécessité de les conserver dans de bonnes conditions. C'est en tout cas ce que nous donne à penser – et à espérer – la récente décision de confier à l'École nationale d'architecture de Rabat, différents fonds d'archives d'architectes (notamment une partie des archives de l'architecte Jean-François Zevaco et une partie de celles de l'architecte Domenico Basciano) ainsi qu'un fonds de photographies assez riche<sup>9</sup>, en même temps qu'il lui était demandé d'en autoriser – et d'en faciliter – l'accès aux chercheurs.

À ces problèmes d'accès, s'ajoute la question de la nature et de l'origine des documents archivés, dont on peut légitimement se demander s'ils permettent de restituer une histoire relativement objective des phénomènes et des processus que le chercheur veut étudier. La plupart des chercheurs, à l'instar de Frederick Cooper, sont en effet en droit de se demander « comment étudier les sociétés coloniales en tenant compte, mais sans être paralysé par lui, du fait que les outils d'analyse utilisés sont issus de l'histoire que l'on tente d'examiner ? » (Cooper, 2010, 11). Réel défi ! Remettre en question les archives et croiser, autant que faire se peut, fonds administratifs et fonds privés, sont à peu près les seules alternatives qui s'offrent aux chercheurs contraints de bricoler des méthodologies et de rester dans l'empirisme le plus absolu pour dépouiller et analyser les fonds dont ils disposent. Il convient à ce propos de noter que les fonds que les chercheurs ont consultés dans le cadre de ce programme n'ont pas toujours été constitués méthodiquement; or la manière dont ils ont été créés n'est pas sans incidence sur la nature de la documentation qu'ils renferment. Ce sont en effet leurs « producteurs » eux-mêmes qui décident tantôt de conserver tel ou tel document, tantôt de mettre tel ou tel autre au rebut, sans que l'on connaisse nécessairement les raisons de ces choix. Ainsi, les administrations municipales conservent-elles systématiquement (ou presque) les documents « vivants », c'est-à-dire ceux qui peuvent être encore opératoires de longues années après leur élaboration, tels que les permis de construire, les plans d'urbanisme, etc., tandis qu'elles sont souvent tentées, faute de place, de jeter

---

<sup>9</sup> Le Maroc est le pays du Maghreb où l'architecture contemporaine fait l'objet du plus de soins, sinon du plus d'attention, même si cette politique est récente et que la situation soit loin d'être idéale (Kassou, 2005). L'ouvrage de Jean-Louis Cohen et Monique Eleb (1998), qui n'a son équivalent ni pour Tunis, ni pour Alger, d'un côté, et le travail de l'association Casamémoire d'un autre côté, y sont probablement pour beaucoup.

ou de passer au pilon les documents dont elles pensent qu'ils ne leur serviront plus à rien. Quant aux fonds privés, il n'est pas rare qu'ils soient expurgés, par leurs producteurs et/ou leurs familles, de certaines pièces, étant entendu que ce processus de sélection peut se faire consciemment ou inconsciemment. Un élément supplémentaire peut venir aggraver la situation : en effet, aux lacunes induites par la constitution même des fonds, peuvent s'ajouter celles liées à leur conservation, laquelle, le plus souvent, se fait dans de mauvaises conditions : locaux inadaptés, humidité, personnel non formé, mais aussi pillage de certains fonds documentaires. Tout ceci constitue autant de « filtres » agissant sur la nature et la qualité des archives – filtres que le chercheur se doit de constamment garder à l'esprit. Compte tenu de toutes ces caractéristiques de la conservation des archives au Maghreb, l'empirisme méthodologique s'impose aux chercheurs comme une règle presque absolue : c'est ainsi que, bien souvent, le dépouillement exhaustif d'un fonds reste la seule manière d'accéder aux documents qu'ils recherchent.

Les travaux que nous avons rassemblés pour le présent ouvrage sont d'une grande diversité : diversité des échelles, diversité des approches et des matrices d'analyse, mais aussi diversité des corpus documentaires exploités. En s'appuyant principalement sur les archives, les contributeurs se sont efforcés d'entreprendre, chacun pour sa part, une relecture des processus de fabrication des villes en situations coloniales, c'est-à-dire une relecture qui, d'une part, essaye de donner à des acteurs trop souvent occultés (municipalités, acteurs ordinaires européens ou indigènes, communautés religieuses, etc.) une place plus en rapport avec le rôle qu'ils ont réellement joué, et qui, d'autre part, s'efforce de restituer ces processus dans un ensemble plus large, plus complexe, de facteurs que ceux que le discours colonialiste a généralement mis en scène pour justifier son action édilite.

### **Multiplicité des acteurs et complexité des rouages de l'action urbaine. Vers une redéfinition des catégories d'analyse ?**

Compte tenu de la nature des sources utilisées (qui procèdent pour l'essentiel des autorités coloniales elles-mêmes ou de ceux qui ont été leurs exécutants), mais aussi parce que les villes créées *ex nihilo* ou puissamment transformées par la puissance colonisatrice dominante furent souvent les icônes médiatisées d'une métropole autoproclamée glorieuse et civilisatrice – et, de fait, leurs dimensions symboliques et idéologiques sont indéniables –, les chercheurs ont pendant longtemps accordé leur attention principale aux acteurs institutionnels. Mais cette focalisation sur ce type d'acteurs s'explique aussi parce que le Maghreb fut une terre de formation et d'expérimentation pour des générations d'ingénieurs<sup>10</sup>, d'urbanistes, d'architectes, etc., ce qui explique qu'une figure domine la littérature scientifique aux côtés des militaires et des administrateurs coloniaux<sup>11</sup>, celle des professionnels de l'urbain. En leur sein, et à la lumière des archives centrales, les premiers chercheurs qui se sont préoccupés de la fabrique de l'urbain ont privilégié trois catégories : les ingénieurs des Travaux publics, les architectes-urbanistes et les archéologues (en tant que tels ou en tant que « promoteurs » du patrimoine). Le rôle des premiers a été d'abord – et remarquablement – mis en évidence par Aleth Picard qui a étudié de manière diachronique les plans d'aménagement de l'Algérie coloniale et les *addenda* laissés en marge de ces documents par les ingénieurs en exploitant les archives du Génie conservées au SHAT (Picard, 1987). Elle fut sur ce sujet un précurseur qui fit de nombreux émules. Depuis lors, on ne compte plus les travaux qui portent spécifiquement sur les membres de cette corporation et qui cherchent à préciser le champ, les modalités et les résultats de leurs actions – travaux parmi lesquels on peut citer : Ben Salem, 1994 ; Vacher, 2004 ; Belaïd, 2004 ; Triki, 2013. La deuxième catégorie occupant une place de choix dans l'historiographie est celle des architectes-urbanistes, en particulier au travers de l'analyse de leurs réalisations savantes et des grands projets qu'ils ont conçus, laquelle analyse a été permise à la suite de l'ouverture de nombreux fonds privés constitués d'archives de ces professionnels et de la lecture et de l'exploitation des collections de revues spécialisées (on se reportera notamment aux travaux de Culot, 1991 ; Vacher, 1997 ; Almi, 2002 ; Cohen, Oulebsir, Kanoun *et al.*, 2003 ; Kenzari, 2006 ; Godoli, Gravagnuolo, Gresleri, 2008 ;

<sup>10</sup> Dès les années 1980, les travaux de Michel Marié ont montré que le Maroc fut un lieu d'expérience pour des ingénieurs hydrauliciens qui furent chargés, ensuite, en métropole, de l'aménagement de la vallée du Rhône. Nous renvoyons, notamment au dossier *L'aménagement du territoire et la colonie* qu'ont édité Bernard Barraque et Michel Marié en 1988.

<sup>11</sup> Lyautey est ainsi, sans conteste, l'une des figures majeures de l'historiographie relative à la fabrication de la ville au Maroc. Lui sont consacrés de nombreux articles, dès l'époque du Protectorat (Dresch, 1947) et des ouvrages (en particulier Daniel Rivet, 1988).

Aïche, 2010 ; Godoli, Finzi, Giacomelli, Saadaoui, 2011 ; Hueber, Piaton, 2011, etc.). Enfin, les archéologues et les autres professionnels en charge des questions patrimoniales constituent la troisième catégorie de ces professionnels qui a accaparé l'attention des chercheurs intéressés plus particulièrement par les questions ayant trait aux transformations des villes anciennes (on consultera entre autres : Oulebsir, 2004 ; Matri, 2008 ; Théliol, 2008 ; Holden, 2006 et, pour une thèse récemment publiée, Gutron, 2010).

Parallèlement à ces travaux, le dépouillement des procès-verbaux des commissions municipales ou encore celui des autorisations de construire ont également permis d'étudier avec pas mal de finesse les rôles d'acteurs dont l'action a été jusqu'à présent souvent minorée, si ce n'est ignorée : les municipalités (Yakhlef, 1990) et les grands promoteurs (Garret, 2002). Plus récemment, des archives d'ingénierie ont également été utilisées pour montrer le rôle parfois déterminant d'entreprises du bâtiment et de travaux publics (Piaton, Godoli, Peyceré, 2011).

L'imposante monographie que Jean-Louis Cohen et Monique Eleb (1998) ont consacré à la capitale économique marocaine, Casablanca, a également servi d'accélérateur de la recherche sur les villes en situations coloniales, en montrant tout l'intérêt qu'il pouvait y avoir à croiser les sources et à explorer les archives locales, fussent-elles difficiles d'accès. La possibilité est en effet ainsi offerte, d'une part, de vérifier que la ville, même dans une situation de ce type, n'est pas l'œuvre d'une seule idéologie urbaine (fût-elle soigneusement élaborée et enracinée après coup par le biais d'une littérature élogieuse<sup>12</sup>) mais que, contrairement à ce que véhicule encore trop souvent la *doxa*, elle est le fruit d'une multiplicité d'acteurs, et d'autre part, de constater que la société civile a contribué, de manière non négligeable, aux mutations urbaines et architecturales. Premiers d'une longue lignée de chercheurs, Jean-Louis Cohen et Monique Eleb ont ouvert la voie à des travaux sur la Tunisie (Giudice, 2002) et sur d'autres villes marocaines que Casablanca (notamment Jelidi, 2012, pour Fès) dont les auteurs, s'ils continuent à s'intéresser aux architectures remarquables comme leurs devanciers, ne restent pas focalisés sur elles, participent surtout à faire en sorte que la production de la « ville ordinaire » (Backouche, Montel, 2007) devienne progressivement un objet d'étude reconnu et légitime.

Ces travaux de référence et les nouveaux fonds d'archives qui sont désormais à la disposition des chercheurs permettent à ces derniers d'envisager aujourd'hui les villes en situations coloniales comme le résultat d'actions d'une multitude d'acteurs aux motivations diverses qui interagissent : le pouvoir colonial qui opère le plus souvent pour les intérêts dominants de la colonie ; les promoteurs immobiliers et les entrepreneurs qui sont motivés par leurs propres intérêts économiques, d'autres promoteurs (certes bien plus rares) qui ont pour seul dessein de stimuler l'art pour l'art, sans oublier les simples citoyens ordinaires émanant de la société civile.

En 1992, Daniel Rivet invitait les chercheurs à « sortir du face-à-face un peu manichéen et toujours paroxystique qui immobilise colons et indigènes de part et d'autre d'une "barrière coloniale" intangible (Gilbert Meynier). En réalité, dans la situation coloniale comme dans toute société, il y a des états de pouvoirs fluctuants qui engendrent des "cristallisations institutionnelles" n'ayant de cesse de se faire et de se défaire, où les rôles ne sont pas assignés une fois pour toutes et sur la base exclusivement ethnique. Étudier sur le vif, archives au poing, une tournée de ramassage de l'impôt ou une opération sanitaire à l'occasion d'une bouffée de typhus dans les campagnes au temps du Protectorat, c'est bien vérifier qu'il n'y a pas un lieu central du pouvoir, pas plus que d'un grand Refus, que le pouvoir vient d'en bas et qu'il est partout, comme la résistance qu'il secrète » (Rivet, 1992). Cet auteur invitait à rapporter à la situation coloniale ce que Michel Foucault a écrit sur le pouvoir, fait de rapport de forces plus que de domination : « Par pouvoir, il me semble qu'il faut comprendre d'abord la multiplicité des rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent, et sont constitutifs de leur organisation ; le jeu qui par voie de luttes et d'affrontements incessants les transforme, les renforce, les inverse ; les appuis que ces rapports de force trouvent les uns dans les autres, de manière à former chaîne ou système, ou, au contraire, les décalages, les contradictions qui les isolent les uns des autres ;

---

<sup>12</sup> Au Maroc, le résident Lyautey, l'architecte-urbaniste Henri Prost et leurs collaborateurs ont fait a posteriori un récit officiel de la création des villes nouvelles marocaines, pour promouvoir leur action au sein de l'administration centrale. Le « Congrès de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale » (Paris, 1931) cristallisera cette narration et la diffusera à une échelle internationale (Royer, 1932, 35). Autre exemple, en Tunisie, cette fois, après la Seconde Guerre mondiale, le Grand Prix de Rome, Bernard Zehrfuss, qui eut en charge la Reconstruction du pays dévasté fit publier « spécial Tunisie » de la revue *L'architecture d'aujourd'hui* dédié au travail de son équipe. Conçu uniquement dans le but de sauver son service voué à la dissolution, ce numéro présente une image volontairement positive, et incomplète, du travail de l'équipe.



les stratégies enfin dans lesquelles ils prennent effet, et dont le dessin général ou la cristallisation institutionnelle prennent corps dans les appareils étatiques, dans la formulation de la loi, dans les hégémonies sociales » (Foucault, 1976, 121-122). Dans cette entreprise, il ne s'agit évidemment pas de nier les effets de domination du contexte colonial, ni le poids des institutions et de l'administration centrale qui l'imposent. Les sociétés coloniales sont, *de facto*, fortement déséquilibrées, inégalitaires et ségréguées. Pour autant, comme le note justement Béatrice Hibou, « la domination ne peut être analysée comme un exercice maîtrisé du pouvoir, de stratégies ou de certaines décisions, mais comme un processus tout à la fois incertain, inachevé et partiel d'actions multiples et de compréhensions diverses et concomitantes de la réalité » (Hibou, 2011, 170). Et il est bien vrai qu'il existe un cadre institutionnel qui détermine et impose des lois, des normes, des procédures, des plans d'aménagement, et tout un ensemble d'outils qui participent à la transformation des villes. Mais une analyse du processus de transformation des villes qui privilégierait excessivement ce cadre et qui, de ce fait, le scinderait en deux phases distinctes, celle de la genèse des idéologies et du dessin des plans, et celle de leur application, ferait courir le risque d'oublier que ces phases se déroulent en concomitance et qu'elles font intervenir, de bout en bout, en parallèle ou en se croisant, des acteurs dont les uns sont institutionnels et dont les autres ne le sont pas. Même dans le cadre de la réalisation d'un quartier neuf qui aurait été projeté en amont, le tire-ligne du professionnel est toujours contraint à des ajustements pour s'adapter à la réalité du terrain, notamment aux desiderata des acteurs en présence. Dans sa contribution au présent ouvrage, Esmahen Ben Moussa montre ainsi que même le règlement de voirie d'une capitale, en l'occurrence Tunis, est caractérisé par une certaine plasticité, son élaboration et son application résultant des résistances manifestées et/ou des contournements pratiqués par les maîtres d'ouvrage et leurs architectes, ainsi que des négociations qu'ils mènent avec les pouvoirs publics. Cet article insiste en particulier, comme le font aussi les autres travaux réunis dans cet ouvrage, sur les interactions qui s'établissent entre différents groupes d'acteurs ; un constat qui oblige à nuancer une dualité très souvent acceptée comme une vérité d'évidence<sup>13</sup> : pouvoir colonial *versus* population, pouvoir colonial *versus* population colonisée, Européens *versus* « indigènes », soit autant de catégories trop souvent considérées comme des entités figées, fermées, au rôle clairement prédéfini, parce qu'analysées au travers de leurs seuls discours. Cette conception duelle, encore présente dans de nombreux travaux actuels, est excessivement simplificatrice. D'abord parce que, comme tout « acteur collectif » (Crozier, Friedberg, 1977), l'Administration coloniale ne peut être réduite à un ensemble homogène qui parlerait d'une seule et même voix. Certains des travaux que nous présentons révèlent ainsi l'existence de conflits entre acteurs institutionnels, lesquels agissent pourtant pour la même administration centrale, preuve qu'ils ont des objectifs ou des motivations incompatibles, si ce n'est contradictoires. Ces situations conflictuelles sont d'autant moins exceptionnelles qu'il existe, au fur et à mesure que la puissance coloniale s'installe, un nombre croissant d'acteurs institutionnels disposant de compétences de plus en plus variées : hommes d'État, municipalités, bureaucrates, ingénieurs, architectes et urbanistes officiels, militaires, etc., chacun pouvant être mû par des intérêts individuels, de corps ou de toute autre nature, d'une extrême diversité. Exemplaires apparaissent ainsi les désaccords – dont traite Hounaïda Dhouib – qui opposèrent âprement, dans une ville de Sfax ravagée par la Seconde Guerre mondiale, les architectes de la Reconstruction (1943-1948) et les représentants de la population locale (européenne et tunisienne) au sein du conseil municipal et de la chambre de Commerce et d'Agriculture. Pour cette auteure, qui a une parfaite connaissance des archives administratives et des fonds d'architecte, ces oppositions prouvent que le prestige que le titre de Grand Prix de Rome confère à Bernard Zehrfuss, pas plus que le talent de son équipe, ne l'exonère de la recherche sérieuse d'un compromis entre ses propositions, celles des autorités supérieures et les desiderata de la population locale. Il peut advenir encore que, même au sein d'un même corps de métier, des divergences de vues se manifestent, comme le montre l'analyse édifiante de François Dumasy qui, retraçant « la grande spoliation d'Alger » survenue entre 1830 et 1834 – la dépossession des terres et des biens immobiliers des indigènes par les Français, à Alger – en procédant à une relecture des témoignages contemporains pour pallier les lacunes des archives, montre que « l'action de l'administration militaire [a souvent été considérée] à l'aune d'un état d'esprit colonial généralisant » alors pourtant que se manifeste une « pluralité des logiques et des répertoires d'action mobilisés simultanément, parfois par les mêmes personnes ». Qu'il s'agisse des logiques, multiples,

---

<sup>13</sup> Odile Goerg rappelle opportunément que la notion de dualité est également mobilisée pour qualifier l'organisation socio-spatiale d'un grand nombre d'agglomérations africaines (sub-sahariennes) (Goerg, 2006).

des militaires ou de celles des petits propriétaires, elles s'imbriquent les unes dans les autres, chacun essayant de codifier ses procédures pour légitimer ses pratiques. Sur un autre plan, Bernard Pagand et Assia Malki Allouani constatent que l'aménagement du quartier du Coudiat Aty à Constantine fut source de tâtonnements. Projets et contre-projets se sont multipliés, les différents partenaires administratifs et les sociétés chargées successivement des travaux s'étrillant autour des choix à adopter, au grand dam de la population européenne et algérienne. Quant à Leïla Ammar, en retraçant la formation de la ville neuve de Sousse, elle met en évidence le caractère aléatoire et complexe des mécanismes de sa production et les confrontations qui se sont produites, à cette occasion, entre notamment les services municipaux et la population.

La surdétermination des analyses par le politique institutionnalisé, qui a pendant longtemps dominé l'historiographie et qui demeure encore souvent présente, aboutit à la sous-estimation, voire à l'occultation, du rôle de ces acteurs auxquels, justement, nous avons voulu rendre meilleure justice dans cet ouvrage : architectes privés, esthètes, sociétés savantes, notabilités européennes ou maghrébines, simples habitants ou citoyens « ordinaires », petits ou grands promoteurs, touristes, communautés religieuses, tous agissent, collectivement ou individuellement, au gré du contexte et de leurs intérêts. De même que l'Administration ne saurait être réduite à un bloc monolithique, de même que les populations ne peuvent être considérées comme limitées à un rôle de simples exécutants, ou de simples « constructeurs » ou promoteurs opportunistes. Les textes que nous avons rassemblés apportent la preuve que ces différents acteurs sont des producteurs efficaces de l'urbain, dont les actions sont variées. Certes, les sociétés coloniales sont hiérarchiques, mais cela n'empêche pas que, au sein des structures officielles préétablies et normées, se fassent jour des interstices dans lesquels s'engouffrent des protagonistes divers, dont certains sont des acteurs que l'on croit, *a priori*, issus du bas de la pyramide organisationnelle, mais qui, pourtant, à la lumière des archives, démontrent une réelle capacité à stimuler le développement urbain et à animer la production architecturale. Au-delà des rôles respectifs de chacun des acteurs envisagés ci-dessus, les auteurs ayant contribué à cet ouvrage se sont surtout attachés à élucider, à décortiquer et à expliquer les rapports, complexes et mouvants, que les différents protagonistes entretiennent les uns avec les autres. S'ils ont bien évidemment pris en compte les actions des individus, des groupes, des communautés en jeu, ils ont plus encore cherché à déterminer selon quelles modalités, elles interfèrent pour donner corps à la ville rêvée par les administrateurs et leurs architectes-urbanistes, ou, plus simplement, pour réaliser la ville « ordinaire », banale, celle qui n'est ni projetée ni planifiée par les professionnels. Les auteurs en question se sont intéressés à l'ensemble des individus et des groupes qui interagissent en fonction de règles, contournables et contournées, sans omettre les facteurs qui concourent à leurs actions : objectifs, mais aussi champ des contraintes, et rationalité relative<sup>14</sup>. Conformément à ce que les analyses des systèmes d'acteurs constitués à propos des questions urbaines ou environnementales ont maintes fois montré (notamment Melé, Larrue, Rosemberg, 2003), les auteurs des contributions de cet ouvrage ont pu vérifier que c'était dans des situations de tensions que les logiques d'acteurs se décryptaient le mieux. Génératrices de débats et de polémiques, et laissant donc des traces écrites multiples et variées, notamment dans les archives administratives et dans la presse, ces situations de tensions donnent à voir les ambitions des uns et des autres, leurs désirs et ce qui les pousse à l'action, leurs stratégies, mais aussi les faits conjoncturels qui aiguillent leurs actions et/ou stimulent leur capacité d'intervention. La consultation des procès-verbaux des commissions municipales – qui retracent les débats au sein des commissions et qui donnent aussi des indications souvent précieuses sur les réclamations formulées par les administrés –, l'examen des dossiers de permis de construire – qui peuvent contenir des pièces témoignant des relations, de connivence ou conflictuelles, entre pouvoirs publics et lotisseurs individuels – ou celui des dossiers techniques – lesquels contiennent parfois des pétitions ou d'autres formes de réclamations de la population – permettent d'appréhender les jeux d'acteurs dans leur complexité, de donner au système d'action une plus grande épaisseur et, *in fine*, de dépasser l'image trop souvent admise de villes transformées par les seules autorités coloniales. Quant aux articles traitant des processus de patrimonialisation, ils soulignent qu'il y a eu des initiatives privées en la matière, plus ou moins relayées par les autorités coloniales. Si certaines de ces initiatives sont le fait d'Européens agissant seuls, à l'instar d'Élie Blondel qui entreprend de « rénover »

---

<sup>14</sup> Reprenant le concept développé par James March et Herbert Simon, Michel Crozier et Erhard Friedberg soulignent que chaque acteur a une rationalité limitée (Crozier, Friedberg, 1977), en ce sens que la rationalité d'un individu est contrainte par la situation dans laquelle il intervient et dépend de sa capacité à analyser celle-ci et également par les choix des autres acteurs avec lesquels il interagit.

l'industrie de la céramique tunisienne (Clara-Ilham Álvarez Dopico), d'autres sont le résultat d'actions conjointes entre Européens et Maghrébins. C'est ainsi que le baron Erlanger, Anglais d'origine allemande, et le Tunisien Omar Baccouche œuvrent ensemble en faveur de la préservation du village de Sidi Bou Saïd et, plus largement, de celle des centres urbains anciens (les *médinas*) et qu'ils parviennent à faire adopter, par l'Administration du protectorat, des dispositions constituant les prémices d'une politique patrimoniale – mais des dispositions suffisamment novatrices et ambitieuses pour être sans équivalent à ce moment-là en Tunisie (cf. *infra*, Jelidi, PAGINATION). Les auteurs se sont attachés à comprendre les idéologies qui sous-tendent les processus patrimoniaux, le rôle des érudits et des autres vecteurs d'influence, mais surtout les liens, complexes et fluctuants que ceux-ci ont entretenus avec les acteurs institutionnels. Ainsi de Élie Blondel qui, bien qu'il n'ait pas été un artiste replié sur son atelier, n'a jamais disposé d'un carnet d'adresse comparable à celui du baron d'Erlanger et de Omar Baccouche, et n'a pas été en mesure de mobiliser pour son projet un réseau d'influence aussi étendu et comportant des personnalités aussi décisives que celui dont disposaient ces derniers. Question de personnalité, sans doute, autant que de contexte, du moins si l'on s'en rapporte aux conclusions de Clara-Ilham Alvarez Dopico (cf. *infra*, PAGINATION).

Il appartient aux chercheurs d'éviter que les acteurs sociaux ne soient « assignés » à une identité et à un rôle immuables dans le temps et l'espace, ces caractères et ces fonctions étant bien souvent construits par l'Administration et cristallisés par une efficace propagande coloniale. Les archives privées sont alors des outils forts utiles pour se distancier de ces catégories dont la porosité et les perpétuelles recompositions (selon le contexte) se révèlent particulièrement à eux quand ils parviennent à les croiser avec les archives administratives. Bien entendu, Français, autres Européens, Maghrébins musulmans et Maghrébins juifs ont chacun un statut juridique particulier, mais, pour autant, ils ne peuvent être réduits à lui. Plusieurs contributions rappellent qu'un certain nombre d'« indigènes », dont beaucoup de juifs, ont été des acteurs efficaces de la production et de la transformation des villes, intervenant dans des quartiers de types très variés et sous des formes et selon des modalités elles aussi sensiblement différentes dans le temps et dans l'espace. Avant nous, Romain Bertrand a souligné que, « dans la plupart des cas, la grille des “choix” de conduite indigènes en situation coloniale ne se limitait de fait pas du tout à “résister” ou à “céder” : il était plutôt question de ruser et d'esquiver, de méconnaître ou de subvertir, en se les réappropriant et en les requalifiant moralement, les normes sociales et idéologiques du colonisateur – elles-mêmes plurielles puisque liées à des figures contrastées de l'œuvre de colonisation (missionnaire, administrateur, colon, militaire, etc.) » (R. Bertrand, 2006). Et si *L'histoire à part égales* (R. Bertrand, 2011), qui est cette histoire (ici celle de la rencontre entre Hollandais, Maltais et Javanais à la toute fin du XVI<sup>e</sup> siècle) écrite à partir de sources européennes et locales, que défend brillamment cet auteur, nous semble un objectif encore pour l'instant hors d'atteinte au Maghreb – en ce qui nous concerne, à ce jour, les seules sources que nous ayons pu consulter sont celles produites par des Européens –, il n'en demeure pas moins impératif de reconsidérer le rôle de la population maghrébine, du moins d'une partie d'entre elle, dans la transformation des villes, et d'en réévaluer les effets. Il serait cependant injuste de donner à croire que l'historiographie consacrée aux villes du Maghreb et au processus d'urbanisation dans ces pays aurait totalement occulté le sort des « colonisés » et qu'il aurait fallu attendre le développement des *subaltern studies* – et le succès qu'elles ont rencontrées dans les universités anglo-saxonnes – pour que s'engage un processus de ce que certains envisagent comme un approfondissement, et d'autres comme une révision, de l'histoire. En vérité, de multiples travaux de géographes, de sociologues et d'historiens – entre autres –, européens (français notamment) et maghrébins, mais aussi états-uniens – travaux qui se situent souvent dans le sillage des analyses d'Antonio Gramsci –, ont de longue date démontré, à l'échelle des villes et en matière d'urbanisme, les effets les plus pervers des politiques coloniales : croissance démographique des villes, explosion des bidonvilles<sup>15</sup>, spéculation foncière et immobilière, prolétarianisation et paupérisation des populations « indigènes », densification, asphyxie et dégradation du cadre bâti des *médinas*, ségrégation sociale en termes d'habitat et de résidence, etc. Il est vrai cependant que ces travaux anciens se sont plus attachés à présenter les « colonisés » comme des « victimes » d'un système politique et d'un mode de production qui leur étaient imposés que comme des « acteurs » au sens propre du terme, disposant des capacités d'influer sur le cours des choses et les mettant en œuvre. Dès lors, c'est probablement dans cette voie-là que la recherche doit

---

<sup>15</sup> Nous renvoyons, notamment, aux travaux de André Adam (1949-1950 ; 1968), de Robert Desclôîtres, Jean-Claude Reverdy, Claudine Desclôîtres (1961) et de Paul Sebag (1951 ; 1958).

avancer pour montrer que, au-delà de leurs capacités de résistance et d'opposition, les Maghrébins – du moins certains d'entre eux et en certaines circonstances – ont été aussi des forces de proposition, soit individuelles, soit collectives, suffisamment persuasives et efficaces pour contraindre, par exemple, les services municipaux à la négociation et les obliger, parfois, à parvenir à des compromis. Et des acteurs qui sont capables aussi de mesurer un rapport de forces, de telle sorte qu'ils peuvent construire leur stratégie en prenant appui dans tel cas sur les représentants d'une communauté religieuse, dans tel autre cas sur une chambre de Commerce ou d'Industrie. C'est bien ce que montre Myriam Bacha quand elle expose la manière dont des Tunisiens, appartenant à l'« élite » sfaxienne et de ce fait particulièrement influents, arrivent, avec l'aide de la chambre mixte de Commerce et d'Agriculture de la ville, à remporter l'appui du Résident général en personne contre le service des beaux-arts, lequel s'oppose à l'élévation de leur immeuble en *médina*. L'évolution ultérieure du conflit apporte la preuve que, au bout du compte, les parties prenantes au conflit, les unes institutionnelles et les autres non institutionnelles, sont contraintes de discuter et de négocier pour parvenir à un accord qui sera un compromis par lequel chacune des parties aura renié certaines de ses doléances. Mais un compromis est quelquefois si compliqué à établir qu'il n'advient même pas ! Ce fut le cas à Tunis lorsque la communauté israélite s'opposa farouchement aux autorités coloniales, au motif de principes religieux, qui voulaient désaffecter son cimetière pour finaliser la création d'une des voies les plus importantes de la capitale. Habib Kazdaghli, qui étudie les enjeux révélés par cette opération, s'étonne de ce que, dans les autres villes du Maghreb, la désaffectation des mêmes lieux appartenant aux mêmes communautés ait pu être réalisée sans conflit, alors que, ici, elle a occasionné des débats extrêmement vifs entre la communauté israélite, l'administration municipale et le pouvoir central – exception faite, comme on pouvait s'y attendre, de la période de Vichy, durant laquelle la parole de la communauté fut muselée et où il était devenu impossible à ses membres d'intervenir de quelque manière que ce soit. Habib Kazdaghli explique aussi comment le *statu quo* a pu perdurer jusqu'à l'Indépendance, principalement parce que les pouvoirs coloniaux estimaient de leur intérêt de laisser la communauté revendiquer des droits sur le cimetière, tandis que, une fois la République tunisienne établie, l'administration du Gouvernement Bourguiba n'en a plus fait grand cas. Sur un autre plan, et dans un autre contexte, celui de l'Algérie des années 1920 et de la montée du nationalisme, Boussad Aïche constate que c'est au cours de cette période que les autorités coloniales engagèrent – enfin – la réalisation de cités indigènes, cités plébiscitées par une population algérienne à l'étroit dans les villes anciennes touchées par l'explosion démographique et l'exode rural et confrontée à un manque criant de logements. Toutefois, du fait de la faiblesse des budgets qui leur furent consacrés, ces projets furent essentiellement des vitrines politiques et des champs d'expérimentation pour les architectes, au regret et au préjudice de la population.

Bien que toutes ces études se soient efforcées d'initier des approches originales et de restituer au mieux l'effectivité de la contribution des populations maghrébines à la transformation des villes où elles résidaient, il convient de rappeler que, dans tous les cas, les chercheurs se sont heurtés à une réalité qu'il leur est très difficile de gommer ou de surmonter : en effet, la seule parole qui leur soit audible au travers des documents d'archives, est celle de l'« élite indigène », autrement dit une catégorie construite de toutes pièces par l'Administration coloniale. Tous les autres Maghrébins restant « inouïs » au sens que donne à cet adjectif Dominique Boullier, à savoir « ceux qu'on n'entend pas, parce qu'ils ne parlent pas *via* les médias reconnus dans un système politique donné » (Boullier, 2009)<sup>16</sup>. Bien conscient de cette difficulté, Christophe Giudice lance – et teste – quelques pistes pour tenter d'en réduire les effets négatifs, et propose notamment d'entreprendre une histoire au ras du sol – entendons par là une histoire de la parcelle – qui serait croisée avec celle du bâti de la ville ordinaire. S'il convient donc de déplorer cette insuffisante diversité des sources disponibles et s'il convient aussi de regretter le frein ainsi introduit dans les tentatives des chercheurs de mettre en scène d'autres acteurs que ceux qui furent pendant longtemps pratiquement les seuls étudiés par l'historiographie, il n'en reste pas moins – en attendant que la découverte et/ou l'ouverture d'autres dépôts d'archives permettent des avancées plus spectaculaires – que leurs efforts patients ont tout de même permis de conforter l'idée d'une pluralité des maîtres d'œuvre de la ville, lesquels sont animés par une grande

---

<sup>16</sup> Ce constat est moins vrai côté européen, même si les élites restent une catégorie d'analyse privilégiée par les chercheurs, notamment parce que les sources que ces personnes éminentes ont laissées sont plus accessibles que celles produites par le reste de la population. Déjà, en son temps, Charles-André Julien s'intéressait aux « prépondérants » et, depuis lors, de nombreux et importants travaux ont été consacrés à ces notables (notamment Lambert, 2009).

diversité de motivations. Ainsi si les villes sont, comme nous l'avons déjà vu, le reflet, au moins partiel, des idéologies mises en œuvre par les autorités coloniales, ainsi que de doctrines architecturales et urbanistiques principalement exogènes, un travail comme celui de Colette Zytnicki montre que certaines d'entre elles peuvent aussi être le fruit de contingences sociales et économiques. Déroulant l'histoire de la rapide mutation fonctionnelle de Biskra, ville de garnison devenue « capitale des hiverneurs », cette auteure met en évidence la façon dont le développement du tourisme et son corollaire, la spéculation foncière, vont contribuer à modifier rapidement, et en profondeur, les paysages, la morphologie, les fonctions de la ville et, par voie de conséquence, toute la société urbaine, les pratiques habitantes et les sociabilités. En cela, Biskra est un exemple parmi d'autres de ville en situation coloniale, où ce sont les facteurs économiques qui « portent » les transformations urbaines, leurs effets se combinant, dans une proportion difficile à mesurer, à ceux de l'idéologie coloniale. Colette Zytnicki contribue à rappeler que les villes, les formes urbaines et architecturales produites<sup>17</sup>, constituent le miroir de désirs individuels, l'expression de revendications collectives, le révélateur des contradictions de certains acteurs, qui, tous, s'élaborent et se constituent en fonction de contingences locales, si ce n'est supra-locales.

### **Questions d'échelles : circulations verticales et horizontales des idées**

Une autre interrogation a émergé au fil des débats que nous avons eus à différentes occasions durant le déroulement de notre programme de recherche : celle de l'échelle d'analyse. La question s'est posée parce que si nos travaux sont pour la plupart ciblés sur l'un ou l'autre des pays du Maghreb et placent au cœur de l'analyse leur rapport à la métropole, en l'occurrence la France, il n'en reste pas moins que plusieurs contributeurs ont mis en évidence des manifestations d'influences entre plusieurs entités constitutives de l'empire colonial français et d'autres en provenance ou en direction de zones situées en dehors de celui-ci. Ces influences s'exercent au travers de la circulation (croisée) des hommes, des échanges de courrier ou de documents, des transferts multiples d'idées, etc.

La question de la circulation des modèles, des doctrines et des législations expérimentés, mis en œuvre ou établis dans l'un ou l'autre des pays du Maghreb a commencé à susciter l'intérêt des chercheurs dans le courant ou vers la fin des années 1990, soit à une date relativement tardive par rapport aux travaux pionniers de Michel Espagne et Michael Werner (1988) qui, pour étudier les transferts interculturels entre la France et l'Allemagne et mesurer leur importance, insistent sur les mécanismes des échanges, la circulation du savoir et, d'une manière plus large, sur tous les « véhicules » de ces transferts, mais aussi par rapport à ceux d'Anthony King (1990) qui, pour sa part, s'est intéressé à la circulation des modèles d'urbanisme entre les colonies britanniques et la métropole, soulignant l'influence de l'expérience outre-mer sur les cités anglaises. C'est en se plaçant dans ce double sillage qu'Hélène Vacher (1997), exploitant essentiellement des archives conservées en France, a révélé les rapports étroits que l'on pouvait établir entre l'expérience urbaine conduite au cours du Protectorat français du Maroc et le développement de l'urbanisme en métropole ; elle a ainsi mis au jour une circulation Nord-Sud d'hommes et d'idées assez intense, avec, par « effets de retour » – pour reprendre une expression de Xavier Huetz de Lemp (2002) – une circulation Sud-Nord de doctrines, de lois, de règlements et de savoir-faire. Et, dans ce protectorat, il ne fait aucun doute que Casablanca fut un champ d'expérimentation incomparable pour de très nombreux architectes français, comme cela ressort du bel ouvrage que Jean-Louis Cohen et Monique Eleb ont consacré au processus de production de cette ville, qu'ils qualifient d'« aventure urbaine » (1998). Mais s'intéresser aux transferts de modèles urbains et architecturaux implique aussi que l'on insiste sur le rôle des contextes locaux dans leur adaptation et leur mise en œuvre, comme l'ont fait, chacun avec sa spécificité et sur un terrain particulier, Zeynep Çelik (1997), Joë Nasr et Mercedes Volait (2003) dans des ouvrages marquants, ou encore, tout récemment et en suivant les traces de leurs prédécesseurs, Elsa Coslado et Maud Moussi (2010). Mais n'oublions pas à ce sujet que ce que l'on appelle l'« orientalisme architectural », qui s'est développé sur les deux rives de la Méditerranée, fut également une thématique de recherche fructueuse pour analyser les circulations Sud-Nord et Nord-Sud des formes

---

<sup>17</sup> Certains travaux menés sur les styles architecturaux tunisiens présentent les différents mouvements qui se sont succédé (néo-classicisme, art nouveau, art déco, art moderne, néo-mauresque, etc.) en dehors de leur contexte (politique, social, économique) de production (Mosbah, 2006 ; Qattocchi, 2013).

architecturales et décoratives (Béguin *et al.*, 1983 ; N. Bertrand, 2006 ; Oulebsir, Volait, 2009 ; Bacha, 2011).

L'étude de ces circulations, bien qu'elle soit désormais bien établie dans le paysage académique, n'en mérite toutefois pas moins d'être encore approfondie. En effet, si la question des transferts (Nord-Sud/Sud-Nord) de doctrines et/ou de modèles, qu'ils soient urbanistiques, architecturaux, patrimoniaux, législatifs, organisationnels, etc., est bien connue, force est cependant de constater que ces circulations ne se font pas uniquement de manière verticale. C'est ainsi que, dans le présent ouvrage, plusieurs contributeurs observent l'existence de transferts entre les trois pays du Maghreb, sans passage obligé par la métropole (Charlotte Jelidi). En outre, ces circulations, d'idées et/ou de modèles, n'émanent pas toujours de l'État colonisateur ; elles peuvent avoir lieu au sein même de l'empire colonial, entre les différents territoires qui le composent, en empruntant des canaux divers et complémentaires. Dans de nombreux cas, il semblerait qu'il faille les mettre en relation avec les carrières coloniales : hommes politiques, architectes, esthètes influents, critiques d'art, sont en effet nombreux à passer, au cours de leur carrière, d'un pays du Maghreb à un autre ou, plus largement, d'une colonie à une autre<sup>18</sup>, favorisant de ce fait la mobilité de leurs idées et de celles des cercles auxquels ils appartiennent. Mais bien d'autres « vecteurs d'influence » – pour reprendre une expression chère à Zeynep Çelik<sup>19</sup> – interviennent dans la propagation des idées, dont deux au moins ont joué un rôle fondamental : les revues professionnelles (telles *L'Architecture d'Aujourd'hui* ou encore *Chantiers Nord-Africains*), voire non professionnelles (*L'Illustration* par exemple), dont la diffusion s'effectue à une échelle internationale, et les grands symposiums, à l'instar du Congrès de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale (Paris, 1931) ou des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM)<sup>20</sup>. Il existe aussi des circulations extra-impériales : Lucy Hofbauer, qui place les « commanditaires » au cœur de sa réflexion sur la production marocaine de Jean-François Zevaco, a ainsi mis en évidence l'influence capitale de l'architecture des Amériques sur le travail de l'architecte.

Dès lors que nous partageons le point de vue de Mercedes Volait quand elle souligne l'intérêt, si ce n'est la nécessité, d'étudier les dynamiques transnationales (Volait, 2005), nous pensons qu'il convient de tout mettre en œuvre afin que les dynamiques intra-maghrébines, tout particulièrement, focalisent encore plus qu'elles ne le font aujourd'hui l'attention des chercheurs. Faire, à partir de la boîte à outils proposée par Michaël Werner et Bénédicte Zimmermann (2003 ; 2004), une histoire croisée des politiques patrimoniales menées au Maghreb – lesquelles ont, jusqu'à présent, été étudiées de manière surtout monographique, pays par pays –, pourrait, par exemple, constituer un bon moyen pour mettre au jour les réseaux d'influence qui ont probablement agi sur les villes en situations coloniales, à l'échelle du Maghreb tout entier.

Cet ouvrage vient rappeler, dans la lignée de nombreux travaux publiés ces dernières années (notamment Vacher, 2005), qu'il n'existe pas « une » ville coloniale, qui serait une sorte d'entité abstraite aux caractéristiques bien déterminées, mais qu'il y a des villes dans des situations coloniales contrastées et que, tout au long de la période où elles furent dans des territoires politiquement dominés, leurs transformations ne furent ni similaires, ni linéaires, ni lisses. Elles résultèrent de processus complexes, produits par des acteurs nombreux dont les logiques s'entremêlaient, pouvaient être parfois concurrentes, mais s'imbriquaient toujours les unes dans les autres en fonction de rapports de forces, certes inégaux, mais ô combien fluctuants. Ces processus procèdent également de facteurs multiples, dont la nature est extrêmement diverse – politiques bien sûr, mais aussi économiques et sociaux –, et d'influences dont les sources sont également nombreuses. Cet ouvrage rappelle enfin que les transformations des villes maghrébines en situations coloniales sont le résultat d'une succession de projets, aboutis ou avortés, de contre-projets et de réalisations procédant, souvent, de hasards et, presque toujours, de bricolages incessants, ce qui donne à voir une réalité bien éloignée de l'image de la ville conquérante que se plaisait à véhiculer la propagande coloniale.

---

<sup>18</sup> C'est notamment le cas du militaire Louis Hubert Lyautey, du critique d'art Léandre Vaillant, des architectes Henri Prost, Michel Ecochard, Albert Laprade, Jacques Marmey, Jean Le Couteur, Bernard Zehrfuss, ou encore de Prosper Ricard, fondateur des services des arts indigènes en Algérie, puis au Maroc, etc.

<sup>19</sup> Expression que Zeynep Çelik proposa à l'occasion d'un débat lors de la réunion de lancement du programme *Villes maghrébines en situations coloniales*, qui s'est tenue à Sidi Bou Saïd, les 16 et 17 avril 2010.

<sup>20</sup> Nous faisons référence, en particulier, au 9<sup>e</sup> CIAM qui s'est tenu à Aix-en-Provence en 1953 sur le thème de l'habitat pour le plus grand nombre, lors duquel le groupe marocain des CIAM, qui réunit entre autres Michel Ecochard et Georges Candilis, a présenté ses travaux (Bonillo, 2006).

## Bibliographie

- ABDELKAFI Jellal, 1986, *La médina, espace historique de Tunis : enjeu culturel et politique de l'organisation spatiale*, thèse d'État en aménagement et urbanisme, sous la direction de Claude Chaline, Paris, Université Paris 12.
- ABU-LUGHOD Janet, 1981, *Rabat, Urban apartheid in Morocco*, Princeton, Princeton University Press.
- ADAM André, 1949, « Le "bidonville" de Ben Msik à Casablanca : contribution à l'étude du prolétariat musulman au Maroc », *Annales de l'institut d'Études orientales de la Faculté des Lettres d'Alger*, vol. VIII, 61-199.
- ADAM André, 1950, « La prolétarisation de l'habitat de l'ancienne médina de Casablanca », *Bulletin économique et social du Maroc*, vol. 13, n° 46, 44-50.
- ADAM André, 1968, *Casablanca, Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, Paris, CNRS.
- AGERON Charles-Robert, 1964, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1964)*, Paris, PUF.
- AGERON Charles-Robert, 1973, *Politiques coloniales au Maghreb*, Paris, PUF.
- AÏCHE Boussad, 2010, *Architecture des années 1930 à Alger. Les figures de la modernité*, thèse, en histoire de l'art, sous la direction de Sylviane Leprun, Bordeaux, Université de Bordeaux III.
- ALMI Saïd, 2002, *Urbanisme et colonisation. Présence française en Algérie*, Liège, Mardaga.
- AMMAR Leïla, 2007, *La rue à Tunis, réalités, permanences et transformations de l'espace urbain à l'espace public, 1835-1935*, thèse en architecture, sous la direction de Pierre Pinon, Paris, Université Paris 8.
- AMMAR Leïla, 2012, « Modernité et transformations urbaines à Tunis dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'exemple du quartier al-Jazira-al-Sadiqiyya, 1875-1900 », in V. Capresi, Ch. Jelidi (dir.), « Les formes territoriales, urbaines et architecturales au Maghreb aux XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles : permanences ou ruptures ? », *Maghreb et sciences sociales, De la colonie à l'État-nation : constructions identitaires au Maghreb*, Paris, IRMC-L'Harmattan, 149-159.
- BACHA Myriam (dir.), 2011, *Architectures au Maghreb (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>-siècles). Réinvention du patrimoine*, Tours, IRMC-Presses universitaires François Rabelais.
- BACKOUCHE Isabelle, MONTEL Nathalie, 2007, « La fabrique ordinaire de la ville », *Histoire urbaine*, n° 19, 5-9.
- BALANDIER Georges, 1951, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, 49-79.
- BARRAQUE Bernard, MARIE Michel (éd.), 1988, *L'aménagement du territoire et la colonie*, Paris, ministère de l'Équipement et du Logement, « dossiers des séminaires techniques, territoire et sociétés ».
- BEGUIN François *et al.*, 1983, *Arabisations, décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Paris, Dunod.
- BELAÏD Habib, 2004, « Les ingénieurs des Poste et des Travaux publics en Tunisie à l'époque coloniale : rôle stratégique et profils », in E. Gobe (dir.), *L'ingénieur moderne au Maghreb (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, IRMC-Maisonnette & Larose, 79-115.
- BEN SALEM Lilia, 1994, « Les ingénieurs tunisiens aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Revue de la Méditerranée et du Monde musulman*, n° 72, 60-74.
- BERQUE Jacques, 1958, « Médinas, ville neuves et bidonvilles », *Les cahiers de Tunisie*, n° 21-22, 5-42.
- BERQUE Jacques, 1962, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil.
- BERTRAND Nathalie (dir.), 2006, *L'Orient des architectes*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- BERTRAND Romain, 2006, « Les sciences sociales et le "moment colonial" : de la problématique de la domination à celle de l'hégémonie impériale », *Question de recherche*, n° 18, [En ligne : <http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/qdr18.pdf>].
- BERTRAND Romain, 2011, *Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-occident (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Seuil.

- BONILLO Jean-Luc, 2006, « La modernité en héritage. Le CIAM 9 d'Aix-en-Provence et la crise générationnelle du Mouvement moderne », in « Hérédités, héritage », *Rives méditerranéenne*, n° 24, [En ligne ; <http://rives.revues.org/561>].
- BOULLIER Dominique, 2009, « Chose du public et choses du politique. Pour une anthropologie des inouïs », in M. Carrel, C. Neveu, J. Ion (éd.), *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyenne de la ville*, Paris, L'Harmattan, [En ligne : <http://spire.sciences-po.fr/hdl:/2441/c8dmi8nm4pdjkuc9g49b16co1/resources/inouis-boullier-version-publi-3.pdf>].
- BOURDIEU Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- CARABELLI Roméo, ABRY Alexandre (dir.), 2005, *Reconnaître et partager l'architecture récente en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- ÇELIK Zeynep, 1997, *Urban Forms and Colonial Confrontations. Algiers under French Rule*, London, University of California Press.
- COHEN Jean-Louis, ELEB Monique, 1998, *Casablanca : mythes et figures d'une aventure urbaine*, Paris, Hazan.
- COHEN Jean-Louis, OULEBSIR Nabila, KANOUN Youcef et al., 2003, *Alger : paysage urbain et architecture, 1800-2000*, Besançon, Éditions de l'imprimeur.
- COOPER Frederick, [2005] 2010, *Le colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot et Rivages.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, GOERG Odile (dir.), 1996, *La ville européenne outre mers : un modèle conquérant ? (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, L'Harmattan.
- COSLADO Elsa, MOUSSI Maud (dir.), 2010, « Trajectoires et transactions des modèles urbanistiques en Méditerranée », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 20, [En ligne : <http://emam.revues.org/69>].
- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, 1977, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil.
- CULOT Maurice (dir.), 1991, *Archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle*, tome 1, Liège, Mardaga.
- DESCLOITRES Robert, REVERDY Jean-Claude, DESCLOITRES Claudine, 1961, *L'Algérie des bidonvilles. Le tiers monde dans la cité*, Paris, Mouton.
- DRESCH Jean, 1947, « Lyautey », in Ch.-A. Julien (dir.), *Les techniciens de la colonisation (XIX-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, PUF, 133-156.
- ESCALLIER Robert, 1984, *Citadins et espace urbain au Maroc*, Fascicule de Recherche n° 8-9, Tours, Université de Tours, URBAMA.
- ESPAGNE Michel, WERNER Michael (éd.), 1988, *Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (18-19<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations.
- FOUCAULT Michel, 1976, *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- GARRET Pascal, 2002, « La fabrique de l'espace public confrontée aux intérêts privés. Lyautey, Prost, les « bâtisseurs » de Casablanca », *Géocarrefour*, vol. 77, 245-254.
- GARRET Pascal, 2005, « Casablanca confrontée à l'État colonisateur, aux colons et aux élites locales : essai de micro histoire de la construction d'une ville moderne », in H. Vacher (dir.), *La ville coloniale aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles : d'un sujet d'action à un objet d'histoire (Algérie, Maroc, Libye et Iran). Essais et guide bibliographique*, Paris, Maisonneuve & Larose, 27-39.
- GIUDICE Christophe, 2002, « La construction de Tunis "ville européenne" et ses acteurs de 1860 à 1945 », *Correspondances*, n° 70, 9-12.
- GODOLI Ezio, FINZI Silvia, GIACOMELLI Milva, SAADAoui Ahmed (dir.), 2011, *Architectures et architectes Italiens au Maghreb*, Florence, Edizioni Polistampa.
- GODOLI Ezio, GRAVAGNUOLO Benedetto, GRESLERI Giuliani (éd), 2008, *The presence of Italian architects in Mediterranean countries*, Florence, M. & M. Maschietto Editore.
- GOERG Odile, 2006, « Domination coloniale, construction de la "ville" en Afrique et dénomination », *Afrique et histoire*, n° 5, 15-45.
- GUTRON Clémentine, 2010, *L'archéologie en Tunisie (XIX-XX<sup>e</sup> siècles). Jeux généalogiques sur l'Antiquité*, Paris, IRMC-Karthala.
- HIBOU Béatrice, 2011, *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte.
- HOLDEN Stacy, 2006, « When it pays to be medieval : Historic preservation as an colonial policy in the Medina of Fez, 1912-1932 », *The Journal of The Historical Society*, vol. VI, n° 2, 297-316.
- HUEBER Juliette, PIATON Claudine (dir.), 2011, *Tunis. Architectures 1860-1960*, Paris-Tunis, Honoré Clair-Elyzad.



- HUETZ DE LEMPS Xavier, 2002, « Les interactions complexes entre colonisations européennes et métropolisation », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 64, [En ligne : <http://cdlm.revues.org/72>].
- JELIDI Charlotte, 2012, *Fès, la fabrication d'une ville nouvelle*, Lyon, École normale supérieure.
- JOLE Michèle, KHATIBI Abdelkader, MARTENSSON Mona, 1975, « Urbanisme, idéologie et ségrégation : le cas de Rabat », *Les influences occidentales dans les villes maghrébines contemporaines : l'urbanisation au Maghreb, systèmes culturels et systèmes urbains*, Aix en Provence, CRESM, Éditions de l'Université de Provence, 161-175.
- JULIEN Charles-André, 1964, *Histoire de l'Algérie contemporaine. La conquête et les débuts de la colonisation 1827-1871*, Paris, PUF.
- KADDACHE Mahfoud, 1951, « Alger, la Kasbah de nos jours », *Documents Algériens*, n° 56, [En ligne : [http://alger-roi.fr/Alger/documents\\_algeriens/culturel/pages/56\\_casbah\\_actuelle.htm](http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/culturel/pages/56_casbah_actuelle.htm)].
- KASSOU Abderrahim, 2005, « Attirail et résultats : le grand décalage », in R. Carabelli, A. Abry (dir.), *Reconnaître et partager l'architecture récente en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose, 191-222.
- KENZARI Béchir, 2006, "The architects of the « Perchoir » and the Modernism of Postwar Reconstruction in Tunisia", *Journal of Architectural Education*, n° 59, 77-87.
- KING Anthony Douglas, 1990, *Urbanism colonialism, and the world-economy. Cultural and spatial foundations of the world urban system*, New York, Routledge.
- LACOSTE Yves, NOUSCHI André, PRENANT André, 1960, *L'Algérie passé et présent. Le cadre et les étapes de la constitution de l'Algérie actuelle*, Paris, Éditions sociales.
- LAFI Nora, 2009, « Entre ottomanité, colonialisme et orientalisme : les racines ambiguës de la modernité urbaine dans les villes du Maghreb », in S. Bastian, Fr. Trouilloud (dir.), *Frankreich und Frankophonie : Kultur Sprache Medien*, Munich, Meidenbauer, [En ligne <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/43/83/28/PDF/LafiVillesMaghrebOttomanColonisationPublication.pdf>].
- LAMBERT David, 2009, *Notables des colonies. Une élite de circonstance en Tunisie et au Maroc (1881-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MARCH James, SIMON Herbert, 1958, *Organizations*, New York, John Wiley.
- MATRI Faïza, 2008, *Tunis sous le Protectorat. Histoire de la conservation du patrimoine architectural et urbain de la médina*, Tunis, Centre de publication universitaire.
- MELE Patrice, LARRUE Corinne, ROSEMBERG Muriel (dir.), 2003, *Conflits et territoires*, Tours, Presses universitaires François Rabelais.
- M'HAMMEDI Mouna, 2008, « Rabat, un urbanisme colonial français entre utopie et réalité », in Ph.e Chassaingne, S. Schonbaert (dir.), *L'urbanisme des idées aux pratiques (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 89-96.
- MIEGE Jean-Louis, 1953, « La nouvelle médina de Casablanca », *Cahier d'outre-mer, revue de géographie*, vol. VI, 244-257.
- MOREAU Odile (dir.), 2009, *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, IRMC-L'Harmattan.
- MOSBAH Chiraz, 2006, *L'héritage colonial de la ville de Tunis entre 1900 et 1930 : une étude architecturale et décorative des édifices de style néo-mauresque*, thèse en histoire de l'art, sous la direction de Marianne Barrucand, Paris, Université Paris-Sorbonne.
- NASR Joe, VOLAIT Mercedes (éd.), 2003, *Urbanism : Imported or Exported. Native Aspirations and Foreign Plans*, Chichester, Wiled Academy.
- NOUSCHI André, 1962, « Croissance des villes nord-africaines : Tunis vue par un sociologue », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 17<sup>e</sup> année, n° 2, 362-367.
- NOUSCHI André, 1964, « Le sens de certains chiffres. Croissance urbaine et vie politique en Algérie (1926-1936) », in Ch.-A. Julien (mélanges), *Études maghrébines*, Paris, PUF, 199-210.
- OULEBSIR Nabila, 2004, *Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie 1830-1930*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- OULEBSIR Nabila, VOLAIT Mercedes (éd.), 2009, *L'orientalisme architectural entre imaginaires et savoirs*, Paris, Picard.
- PELLETIER Jean, 1955, « Un aspect de l'habitat à Alger : les bidonvilles », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 33, n° 3, 279-288.
- PELLETIER Jean, 1959, *Alger, 1955, Essai d'une géographie sociale*, Paris, Les Belles Lettres.

- PIATON Claudine, GODOLI Ezio, PEYCERE David (dir.), 2011, *Construire au-delà de la Méditerranée. L'apport des archives d'entreprises européennes (1860-1970)*, Arles, Honoré Clair.
- PICARD Aleth, 1987, *Villes et colonisation, Algérie (1830-1870)*, thèse en urbanisme, sous la direction d'Yves Maxime Danan, Paris, Institut d'urbanisme de Paris.
- PIERRE George, 1952, *La ville, le fait urbain à travers le monde*, Paris, PUF.
- PRENANT André, 1956, « Questions de structure urbaine dans trois faubourgs de Sidi-Bel-Abbès », *Bulletin de l'Association de Géographes français*, n° 257-258, 62-75.
- PROST Antoine, 1996, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil.
- QUATTROCCHI Luca, 2013, *L'architettura coloniale in Tunisia, dall'orientalismo all'art deco, 1881-1942*, Milan, Bruno Mondadori.
- RABINOW Paul, 1975, *Symbolic Domination : Cultural Form and Historical Change in Morocco*, Chicago, University of Chicago Press.
- RIVET Daniel, 1988, *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc, 1912-1925*, Paris, L'Harmattan.
- RIVET Daniel, 1989, « Archives coloniales et écritures de l'histoire du protectorat français au Maroc », in Collectif, *Recherche sur l'histoire au Maroc. Esquisse de bilan*, n° 14, Rabat, Université Mohamed V, « Série colloque et séminaire », 25-33.
- RIVET Daniel, 1992, « Le fait colonial et nous. Histoire d'un éloignement », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 33, 127-138.
- ROYER Jean (dir.), 1932-1935, *L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux, communications et rapports du Congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale*, 2 tomes, Paris, Delayance.
- SEBAG Paul, 1951, *La Tunisie, Essai de monographie*, Paris, Éditions sociales.
- SEBAG Paul, 1958, « Le bidonville de Borgel », *Les Cahiers de Tunisie*, n° 23-24, 267-309.
- SIGNOLES Pierre, BELHEDI Amor, MIOSSEC Jean-Marie, DLALA Habib, 1980, *Tunis : évolution et fonctionnement de l'espace urbain*, Fascicule de recherche n° 6, Paris, CNRS/Centre interuniversitaire d'études méditerranéennes.
- THELIOL Mylène, 2008, *Le regard français sur le patrimoine marocain : conserver, restaurer et mettre en valeur l'architecture et l'urbanisme des quatre villes impériales durant le Protectorat, entre 1912 et 1956*, thèse en histoire de l'art, sous la direction de Dominique Jarrassé, Bordeaux, Université Bordeaux III.
- TRIKI Feïza, 2013, « Essai sur les vrais acteurs des villes coloniales de la Tunisie : une entrée par les formations et les carrières des architectes et ingénieurs », in S. Najjar (dir.), *Penser la société tunisienne aujourd'hui. La jeune recherche en sciences humaines et sociales*, Tunis, IRMC-CÉRÈS éditions, 161-179.
- TROIN Jean-François (dir.), 1985, *Le Maghreb. Hommes et espaces*, Paris, Armand Colin.
- VACHER Hélène (dir.), 2005, *La ville coloniale aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles : d'un sujet d'action à un objet d'histoire (Algérie, Maroc, Libye et Iran). Essais et guide bibliographique*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- VACHER Hélène, 1997, *Projection coloniale et ville rationalisée, le rôle de l'espace colonial dans la constitution de l'urbanisme en France, 1900-1931*, Aalborg, Aalborg University Press.
- VACHER Hélène, 2004, « L'association des ingénieurs civils outre-mer au miroir de la mise en valeur du Maghreb », in E. Gobe (dir.), *L'ingénieur moderne au Maghreb (XIX-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Maisonneuve & Larose, 117-142.
- VOLAÏT Mercedes, 2005, « Introduction », in *Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines*, Paris, INHA, « Actes de colloques », [En ligne : <http://inha.revues.org/418>].
- WERNER Michael, ZIMMERMANN Bénédicte, 2003, « Penser l'histoire croisée : entre empire et réflexivité », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n° 1, 7-36.
- WERNER Michael, ZIMMERMANN Bénédicte (dir.), 2004, *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris, Seuil.
- WRIGHT Gwendolyn, 1991, *The Politics of Design in French Colonial Urbanism*, Chicago, University of Chicago Press.
- YAKHLEF Mohamed, 1990, *La municipalité de Fès à l'époque du Protectorat, 1912-1956*, thèse en histoire contemporaine, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.